



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

COMMUNIQUE DE PRESSE

RENCONTRE ENTRE LE GOUVERNEUR DE LA BCEAO ET LES PRESIDENTS DES
ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS
FINANCIERS DE L'UMOA

(Dakar, le 23 mai 2013)



Le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a tenu une rencontre avec les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA (APBEF), le jeudi 23 mai 2013, dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des échanges réguliers que la Banque Centrale entretient avec la profession bancaire sur des sujets d'intérêt majeur, dans les domaines bancaire et financier.

Les échanges ont d'abord porté sur l'évaluation préliminaire de l'impact sur le niveau des financements bancaires des investissements productifs dans l'UMOA, de la décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, prise en décembre 2012, de ramener de 75% à 50%, la quote-part des ressources stables que les établissements de crédit doivent mobiliser pour financer leurs emplois à moyen et long terme. A cet égard, après avoir examiné les données disponibles sur les nouvelles mises en place de crédit à moyen et long terme au cours du premier trimestre de l'année 2013, les Présidents des APBEF ont pris note de la nécessité pour les établissements de crédit de tirer le meilleur parti des capacités accrues de financement dégagées par la décision du Conseil des Ministres, dans le respect continu des normes prudentielles auxquelles ils sont soumis.

Le Gouverneur de la BCEAO et les Présidents des APBEF ont également échangé sur les mesures additionnelles à mettre en œuvre dans les Etats membres de l'UMOA en vue notamment de réduire la tarification des services bancaires et en particulier le coût du crédit. Dans ce cadre, l'accent a été notamment mis sur la nécessité pour les établissements de crédit d'adopter des stratégies innovantes et ciblées pour diversifier l'offre de services financiers et tirer profit des facteurs d'échelle pour réduire leurs tarifications. A cet égard, une attention particulière devra être accordée aux obligations de transparence et d'information des établissements de crédit en matière de tarification, à la rationalisation des commissions de service ainsi qu'à la gratuité de certains services bancaires de base. Ces mesures, recommandées par la concertation régionale sur la promotion de la bancarisation dans l'UMOA tenue en novembre 2012, au Siège de la BCEAO, devront être mises en œuvre au cours de l'année 2013.

La rencontre a également offert l'occasion d'échanges sur les défis et perspectives liés à la supervision des groupes bancaires exerçant dans l'UMOA. Les Présidents des APBEF ont été informés des principales recommandations des Autorités de contrôle et de supervision de l'Union à l'égard de ces groupes bancaires, notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de gestion de risques et de système d'information.

Par ailleurs, les Présidents des APBEF ont été informés d'importants projets en cours dans l'UMOA sous la conduite de la BCEAO, en vue notamment d'approfondir le marché des titres publics, de renforcer l'infrastructure financière dans l'Union et d'appuyer les établissements de crédit dans le renforcement de leurs capacités techniques.

Concernant l'approfondissement du marché des titres publics, le Gouverneur a informé les Présidents des APBEF de la création de l'Agence UMOA-Titres chargée d'assister les Etats

dans la mobilisation des ressources financières nécessaires au développement des économies de l'Union.

S'agissant du renforcement de l'infrastructure financière, les Présidents des APBEF ont pris connaissance de l'état d'avancement des dossiers relatifs aux projets de promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit ou « credit bureau », de création d'observatoires de services financiers et de mise en place de dispositifs de médiation financière dans l'ensemble des Etats membres de l'UMOA.

Au titre de l'appui offert par la BCEAO aux établissements de crédit en matière de renforcement de leurs capacités, le Gouverneur a invité les Présidents des APBEF à sensibiliser les Directeurs Généraux des banques et établissements financiers sur les opportunités que leur offre la BCEAO en matière de formation, en particulier le Programme conjoint BCEAO/HEC-Paris. Ce programme, dont le démarrage est prévu en juin 2013, est axé sur le développement de capacités managériales adaptées au secteur bancaire et financier de l'Union et conforme aux standards internationaux.

Après avoir remercié le Gouverneur de la BCEAO pour les informations et recommandations formulées par la Banque Centrale, les Présidents des APBEF ont exprimé la nécessité de lever les contraintes à l'exercice efficace de la profession bancaire, concernant notamment la sécurisation de leurs droits de créanciers et l'aménagement des infrastructures nécessaires à l'expansion de leur réseau d'agences.

Enfin, le Gouverneur de la BCEAO a informé les Présidents des APBEF que la prochaine rencontre avec la profession bancaire se tiendra au mois de novembre 2013 et sera consacrée à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de la présente réunion et de celle tenue en novembre 2012.

Fait à Dakar, le 23 mai 2013

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
